

Conseiller en investissement immobilier En location saisonnière

Durée du module : 3h

Nombre de modules : 2

Présentiel + Distanciel : au choix

Mise à jour 04/09/2025

I. Déroulé du parcours de formation :

Calendrier :

Présentiel ou distanciel, deux modules de 3h



Supports nécessaires : un PC, une connexion WIFI, un bloc note pour faciliter la prise de note

II. Le contenu de la formation

- Le cadre de la location saisonnière
- La réglementation relative à la location saisonnière
- Développer son activité de loueur saisonnier

III. L'objectif de la formation

- Maîtriser le cadre légal et fiscal de la location saisonnière
- Identifier et prévenir les risques liés à la location saisonnière
- Développer son activité de location saisonnière



COFIPRA

IV. Modalités pédagogiques

Fiches pédagogiques, Support projeté, Quizz intermédiaire, Feedback, évaluation finale (jeu de rôle)

V. Grille d'évaluation et modalités :

Quiz 1 à l'issue du 1er module

VI. Validation finale :

Validation finale avec une étude de cas à réaliser devant un jury à la fin de la journée

VII. Les pré requis

Aucun

VIII. Le contenu de la formation

- Le cadre de la location saisonnière
- La réglementation relative à la location saisonnière
- Développer son activité de loueur saisonnier

IX. L'objectif de la formation

- Maîtriser le cadre légal de la location saisonnière
- Identifier et prévenir les risques liés à la location saisonnière
- Développer son activité de location saisonnière

X. Enquête satisfaction à chaud et à froid